

EMERGENCE D'UN TIERS-LIEU À TARARE



Les tiers-lieux, lieux hybrides d'innovation économique

Les tiers lieux sont des espaces accueillant des entreprises, entrepreneurs, salariés en télétravail, etc. Ils favorisent la créativité, l'initiative et l'activité économique par un aménagement répondant aux nouvelles attentes de ces publics : un lieu de travail mais également un lieu convivial favorisant les rencontres. Ils peuvent prendre diverses formes et accueillir plusieurs espaces : bureaux, espaces de rencontres, mais aussi fablab, coworking, livinglab, etc.

Le phénomène des tiers lieux connaît une réelle dynamique en France avec plus de 1 800 lieux existants en France dont 46% hors des métropoles. La pierre angulaire de ces projets réside dans une approche transversale qui place l'usager au centre des initiatives, dans un esprit de co-construction. Les tiers-lieux jouent ainsi un rôle dans la redynamisation et l'attractivité des territoires.



Le projet de tiers-lieu de Tarare

La COR envisage la création d'un tiers-lieu sur le plateau des Teintureries à Tarare (800m²), dans le cadre de l'appel à projet du Massif Central « Lieux d'interconnexions » et en lien avec les annonces du Gouvernement pour accompagner le développement de tiers-lieux dans les territoires avec la création de "Fabriques de territoire".

Le tiers-lieu de Tarare vise à renforcer les services aux entreprises et le parcours entrepreneurial sur le territoire, avec la création d'espaces modulables (coworking, bureaux, incubateur, pépinière). Le lieu accueillera également le pôle entrepreneurial, la conciergerie d'entreprises et un espace de rencontres et de réunions. Le travail de co-construction en amont avec les futurs usagers pourra faire émerger d'autres besoins.



Un projet co-construit avec le territoire

Une mission d'émergence et de préfiguration des espaces a été confiée à Etic, gestionnaire de 7 tiers lieux en France, dont Hévéa à Lyon. Cette mission comporte trois étapes :

- Mobilisation des acteurs endogènes et exogènes et la construction d'une communauté d'usagers
 - Préfiguration spatiale des différents usages (*plans et scénarii d'utilisations*)
 - Structuration du modèle économique et juridique
- » 25 janvier 2019 : Atelier collectif de co-construction
- » Mars 2019 : Questionnaire pour définir les besoins et les usages
- » 14 mars 2019 : Choix du maître d'œuvre pour les travaux d'aménagement
- » 20 juin 2019 : Atelier collectif sur les usages
- » Août 2019 : Validation de l'avant-projet
- » 15 octobre 2019 : Atelier collectif sur l'identité du tiers-lieu
- » Janvier 2020 : Début des travaux.



FINANCEMENTS

